

(IN)JUSTICE REPRODUCTIVE : LES DROITS REPRODUCTIFS AU PRISME DES RAPPORTS DE DOMINATION DE GENRE, DE RACE ET DE CLASSE

Responsable du projet

Louise VIROLE



MCF en Sociologie,
Université Paris Cité,
URMIS, Fellow de
l'Institut Convergences
Migrations

Groupe de Recherches
sur la Justice Reproductive

Mounia EL KOTNI



Anthropologue,
Chercheuse
associée CERMES 3

Lucia GENTILE



Anthropologue,
Postdoctorante,
Institut
Convergences
Migrations

Christelle GOMIS



Historienne,
Postdoctorante,
CURAPP-ESS

Rosa MURIEL MESTANZA



Sociologue,
Doctorante, LCSP,
Université Paris Cité

Chiara QUAGLIARIELLO



Anthropologue,
Postdoctorante,
CEMS, EHESS

Consultez
la page
du projet :



Institut Convergences
Migrations

Institut du Genre

Le 28 et 29 novembre 2024, le Groupe de Recherches sur la Justice Reproductive (GRJR) a organisé le colloque international « (In)justice reproductive : Les droits reproductifs au prisme des rapports de domination de genre, de race et de classe ». Le colloque a eu lieu à la MSH Paris Nord sur le Campus Condorcet (La Plaine Saint-Denis, France) avec le soutien du LIEPP, de l'Institut du Genre, de la MSH Paris Nord, de l'Institut Convergences Migrations et de l'Université Paris Cité.

Contexte

Les populations minorisées, racisées et/ou étrangères sont particulièrement la cible de violences et d'injustices face à l'accès à leurs droits reproductifs fondamentaux, c'est-à-dire leurs droits de :

1. Choisir de ne pas avoir d'enfant si elles le souhaitent ;
2. Choisir d'avoir un enfant si elles le désirent ;
3. Mettre au monde et élever des enfants dans un environnement accueillant.

Afin de pouvoir appréhender les inégalités multiples et intersectionnelles auxquelles font face les personnes minorisées, racisées et/ou étrangères dans l'accès à leurs droits reproductifs, notre projet de recherche s'appuie sur le cadre théorique et militant de la justice reproductive, à ce jour insuffisamment intégré dans la recherche francophone.

Objectifs du colloque

L'objectif du colloque est de s'appuyer sur le cadre de la justice reproductive pour repenser les enjeux de santé sexuelle, reproductive et/ou de parentalité au prisme des rapports sociaux de race, classe et genre.

En complément d'une vingtaine d'interventions de chercheur-es sélectionnées suite à un appel à communications, des militant-es pour les droits reproductifs en France ont été invitées à présenter leurs luttes et quatre chercheuses et militantes internationales sont intervenues en tant que key-note speakers :

- o Suzy BASILE (Professeure, Canada)
- o Lynn ROBERTS (Assistant Professor, Etats-Unis)
- o Laïty NDIAYE (Sociologue et organisatrice communautaire, Sénégal)
- o Rute ZUÑIGA (Présidente de l'association des femmes péruviennes affectées par les stérilisations forcées, Pérou)

Les participant-es du colloque ont pu par ailleurs bénéficier d'une exposition d'œuvres provenant du Pérou sur la thématique des stérilisations forcées des artistes Yaré Colán, Sofía Álvarez Capuñay, Andrea Sifuentes, Montse Kodina, Irinia González, Nereida Apaza, Hija de la coca et Collera Red.

Programme du colloque

Judi 28 novembre

- 9h30 Introduction
Discutante : Rosa Muriel MESTANZA
- 9h30 Justice Reproductive en Afrique de l'Ouest
Discutante : Chiara QUAGLIARIELLO

- 10h45 Oppressions reproductives
Discutante : Myriam PARIS
- 14h15 Stérilisations des personnes autochtones et indigènes
Discutante : Rosa Muriel MESTANZA

- 16h30 Sessions parallèles
1. Environnement & Territoires
Discutante : Lucia GENTILE
- 2. Coercitions reproductives

- 18h Conclusion de la journée

Vendredi 29 novembre

- 9h30 Justice Reproductive en Afrique de l'Ouest
Discutante : Chiara QUAGLIARIELLO
- 10h45 Oppressions reproductives
Discutante : Myriam PARIS

- 14h15 Résistances
Discutante : Louise VIROLE
- 16h30 Sessions parallèles
1. Travail
Discutante : Lisa CARAYON

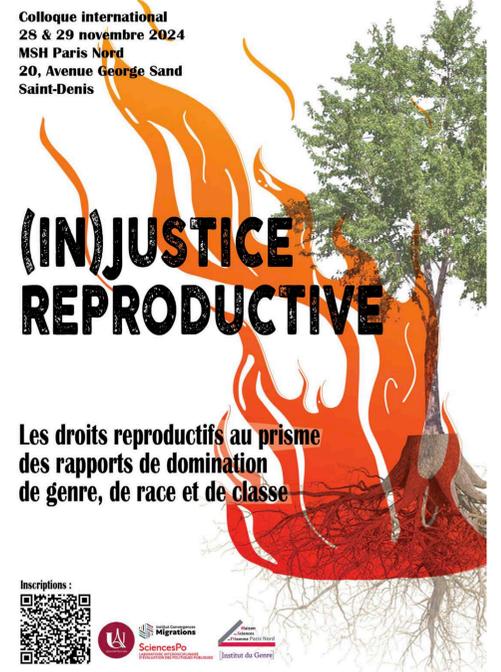
- 2. Stratégies de contournement
Discutante : Patrice PERRENOUD
- 18h Bilan & Perspectives

La justice reproductive

Le concept de justice reproductive (JR) a été introduit dans les années 1990 aux États-Unis par des féministes Africaines Américaines. Elles créent ce concept dans un contexte où les luttes féministes pour les droits reproductifs de l'époque, portées principalement par des femmes blanches, étaient centrées sur le droit à l'avortement.

Ces militantes s'opposent au contrôle et à l'exploitation du corps des femmes et dénoncent les oppressions reproductives spécifiques vécues par les femmes non-blanches, prenant la forme de stérilisations forcées, d'avortements contraints, de violences obstétricales ou encore de placement de leurs enfants. Elles fondent le mouvement pour la justice reproductive qui vise à lutter pour l'accès de tous.tes à l'ensemble de leurs droits reproductifs.

Ces militantes envisagent la justice reproductive – contraction des termes "justice sociale" et "droits reproductifs" –, à la fois comme un cadre d'action et un cadre théorique.



Apports pour les politiques publiques

La dimension politique a été au cœur du colloque. Les interventions ont analysé les multiples politiques publiques façonnant le gouvernement des conduites reproductives et de ce de manière transnationale: politiques natalistes et antinatalistes, politiques de santé, politiques migratoires, politiques familiales, politiques économiques.

Le colloque a permis de créer des ponts entre la recherche et la société civile : chercheur-es, acteur-ices du terrain et représentant-es institutionnel-les ont pu échanger ensemble autour de ces enjeux. Le colloque, ouvert-es à toutes sans frais d'inscription et retransmis en direct sur la chaîne Youtube de la MSH Paris Nord a été un franc succès: plus de 100 personnes en présentiel, et 400 personnes à distance.

Grâce à ce colloque, de nombreuses personnes ont été informées et sensibilisées, notamment sur les inégalités sociales de santé sexuelle et reproductive que connaissent les populations étrangères et/ou racisées. Un ouvrage collectif à destination du grand public est en cours de rédaction.